



BILAN DÉMOGRAPHIQUE NOUVELLE-CALÉDONIE 2019

Un nouveau défi pour la Nouvelle-Calédonie : le vieillissement de sa population

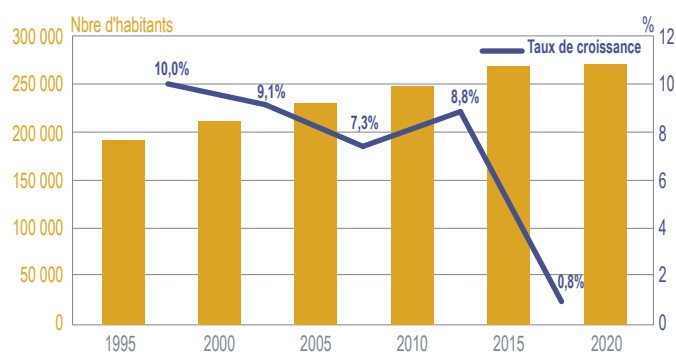
L. Gooding, Isee

La baisse de la fécondité et l’allongement de la durée de vie observés depuis les années 1990 conduisent la Nouvelle-Calédonie vers le vieillissement attendu de sa population. L’accélération de celui-ci, accentuée par un déficit migratoire ne permettant plus de compenser le **solde naturel** depuis 2019, sont des éléments nouveaux du paysage démographique calédonien. Cette évolution, caractéristique de la **transition démographique**, soulève des enjeux sociétaux d’importance : certains bien identifiés, sur lesquels la Nouvelle-Calédonie est déjà exposée, comme le déséquilibre des systèmes de retraite et l’augmentation des dépenses de santé ; d’autres qui s’imposent progressivement, comme la prise en charge de la dépendance et le développement de la « **silver économie** » ; d’autres enfin, peut-être moins perçus, comme le manque de main d’œuvre, accentué par un déficit migratoire inédit. Les questions liées à l’évolution démographique de la Nouvelle-Calédonie sont d’autant plus sensibles qu’elles impactent directement l’environnement socio-économique local, fragilisé par une conjoncture défavorable.

La réduction constante du solde naturel, autour de 2 200 personnes en 2019, est symptomatique de la baisse significative de la fécondité sous le **seuil de renouvellement des générations** et de l’allongement de l’**espérance de vie**. Les naissances sont moins nombreuses (-9 % entre 2015 et 2019) et de plus en plus tardives, car la structure familiale se réduit et les couples maîtrisent davantage le calendrier de la parentalité. Les progrès en matière de durée de vie contribuent à accroître les effectifs des générations des classes d’âges les plus âgées, pour qui la mortalité est la plus forte, participant ainsi à l’augmentation du nombre de décès (+9 % entre 2015 et 2019).

Les indicateurs de mortalité et de fécondité placent la Nouvelle-Calédonie à la porte des niveaux observés dans les grands pays tels que la France et l’Australie. Ce processus de vieillissement de la population invite à relever de nouveaux défis. Des progrès sont encore prévisibles en matière de durée de vie moyenne, notamment pour franchir la barre des 80 ans, à l’instar de nos voisins australiens et néo-zélandais.

La croissance quinquennale de la population calédonienne



Source : Isee état civil et recensements de la population

Note de lecture : Le taux de croissance quinquennal de la population est passé de 10 % à la fin des années 1990, à 0,8 % entre 2015 et 2020. La population a continué à augmenter, mais moins rapidement, passant de 192 000 habitants en 1995 à 271 200 habitants en 2020.

Assurer le renouvellement des générations à travers une reprise de la natalité, peut faire partie de stratégies favorisant la transmission entre les générations et la prise en charge de la dépendance.

Indicateurs démographiques internationaux en 2019

	Unités	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Fidji	France	Australie	Nouvelle-Zélande
Taux de croissance annuelle	%	-0,03	0,6	0,7	0,1	1,5	1,6
Rapport de dépendance (15-64 ans)	%	47,1	45,4	53,7	61,8	54,3	55,2
Taux brut de mortalité	‰	5,9	5,7	8,3	9,1	6,7	6,9
Taux de mortalité infantile	‰	7,3	7,4	21,7	3,8	3,1	3,9
Espérance de vie à la naissance	ans	77,7	77,7	67,4	82,6	82,7	81,7
Taux brut de natalité	‰	14,1	14,4	21,0	11,2	12,1	12,0
Indicateur conjoncturel de fécondité	nb enfants	2,0	1,9	2,8	1,9	1,7	1,7

Voir définitions

Source : Isee état civil et recensements de la population / www.databank.banquemondiale.org

Un rythme d'accroissement de la population en net ralentissement

La population estimée de la Nouvelle-Calédonie est passée de 269 900 habitants au 31 décembre 2015 à 271 200 au 31 décembre 2019, au rythme de croissance annuel moyen de 0,1 %.

Population au 31 décembre sur la période intercensitaire

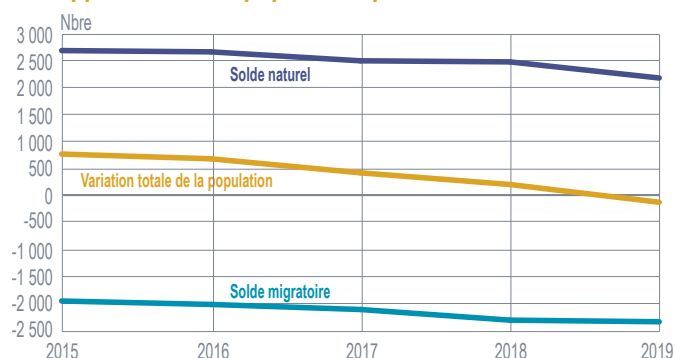
	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 31 déc.	269 900	270 600	271 000	271 300	271 200
Taux d'accroissement	0,30	0,27	0,17	0,09	-0,03

Source : Isee état civil et recensements de la population

Unités : nombre, %

Cet accroissement démographique est très ralenti comparativement au dynamisme de la dernière période intercensitaire, 2009-2014, au cours de laquelle il s'élevait à 1,8 % en moyenne par an.

Un apport annuel de population qui se réduit de 2015 à 2019



Source : Isee état civil et recensements de la population

Note de lecture : Au cours de l'année 2015, la population a crû de 810 personnes. Le déficit migratoire (arrivées - départs) de 1 920 personnes a été compensé par l'excédent naturel (naissances - décès) de 2 730 personnes.

Chaque année la croissance de la population perd de son intensité, tant sous l'influence de l'excédent naturel, en diminution constante, passant brutalement sous la barre de 2 300 personnes supplémentaires en 2019, que sous l'influence du déficit migratoire qui est l'élément marquant de cette période intercensitaire.

L'excédent naturel compense le déficit migratoire sur la période intercensitaire 2015-2019



Source : Isee état civil et recensements de la population

C'est ainsi que le taux d'accroissement annuel de la population, déjà réduit à 0,3 % pour l'année 2015, ralentit encore plus nettement pour atteindre un taux négatif de -0,03 % en 2019. La baisse est certes encore relativement contenue puisqu'elle représente une perte d'une centaine de personnes sur l'année. Cependant, l'excédent naturel n'a pas permis de compenser le déficit migratoire cette dernière année.

Le vieillissement de la population s'accélère

Le vieillissement démographique est caractérisé par la croissance de la part des personnes âgées de plus de 65 ans dans la population et par la diminution de celle des jeunes de moins de 20 ans. Ce processus s'enclenche quand la fécondité diminue et que la durée de vie s'allonge.

Évolution de la part des classes d'âge dans la population

	2015	2016	2017	2018	2019
Part des moins de 20 ans	30,9	30,4	30,1	29,8	29,4
Part des 20-64 ans	59,9	60,1	60,1	60,1	60,1
Part des 65 ans et plus	9,2	9,5	9,8	10,1	10,5

Source : Isee état civil et recensements de la population

Unité : %

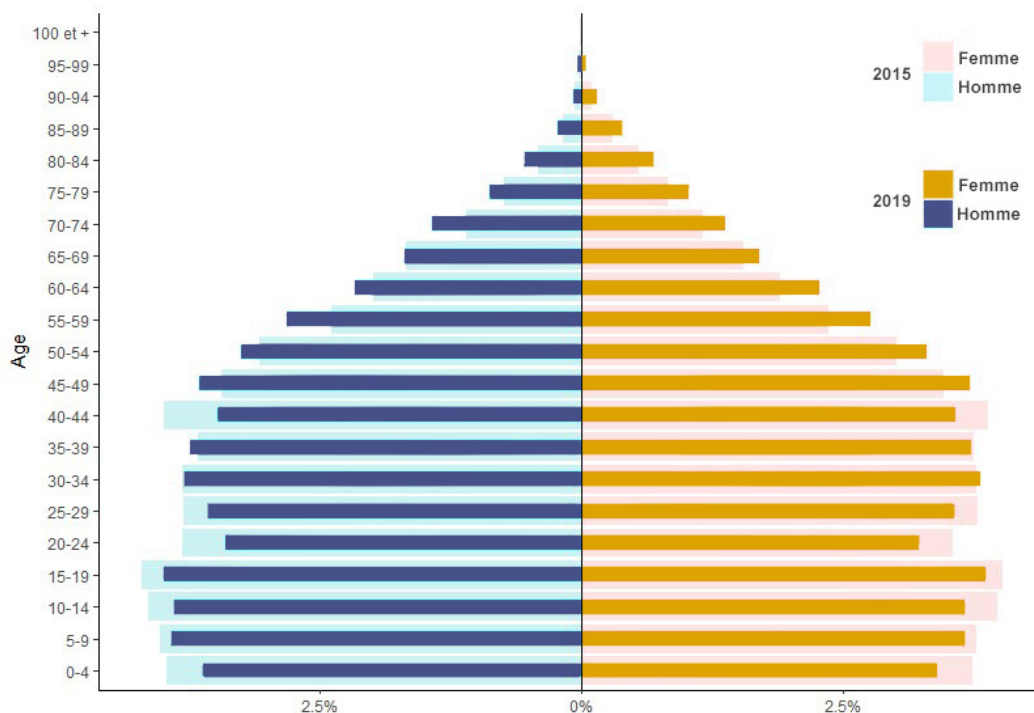
L'évolution de la pyramide des âges est une bonne illustration des mutations démographiques en cours en Nouvelle-Calédonie. Elle a longtemps été caractérisée par la forme typique d'une population jeune : une base large, des générations d'âge actif nombreuses et un sommet étroit. Désormais sa forme est plus caractéristique d'une population vieillissante, avec une base rétrécie et un sommet élargi.

L'élargissement du sommet de la pyramide peut s'expliquer par un effet mécanique de l'allongement de la durée de vie moyenne qui permet d'augmenter la part des personnes âgées dans la population. L'érosion de la base est, quant à elle, d'autant plus marquée que les départs des jeunes étudiants dont le retour au pays s'étale dans le temps, ont un impact sur la natalité. La base de la pyramide, encore relativement large, se creuse dès 0-4 ans, notamment du fait de générations moins nombreuses aux âges féconds.

Par conséquent, l'âge médian de la population en Nouvelle-Calédonie est en constante augmentation, passant de 32 au début de la période, à 34 ans début 2020.

La population des jeunes de moins de 20 ans baisse de 4 % sur la période intercensitaire, soit un rythme de 0,8 % en moyenne par an. Cette évolution est quasi identique si on étend l'observation aux moins de 45 ans.

Pyramides des âges superposées de 2015 et 2019



Source : Isee état civil et recensements de la population

À l'opposé, à partir de 45 ans, la population est en nette augmentation, de 10,3 % entre 2015 et 2019 soit un rythme soutenu de 2 % par an en moyenne. Ce rythme de croissance est d'autant plus prononcé que l'âge avance, puisque le taux de croissance des 65 ans et plus s'élève à 14,3 % sur la période intercensitaire, soit un rythme annuel moyen de 2,7 %.

Les répercussions déjà tangibles du vieillissement de la population sont notamment la ré-augmentation de la mortalité liée aux générations d'âge élevé plus nombreuses, et l'augmentation des besoins de santé qui en découlent. Il est important d'anticiper les effets à venir du déficit de main d'œuvre et de la croissance des dépenses liées à la prise en charge des retraites et de la dépendance.

La Nouvelle-Calédonie compte près de 47 personnes en âge d'être inactives, pour 100 personnes en âge d'être actives. Ce **rapport de dépendance** augmente sensiblement passant de 46,5 % au début de période intercensitaire à 47,1 en 2019. Les deux composantes de la population dites inactives, les moins de 15 ans et les 65 ans et plus, progressent inversement. Ainsi, le rapport de dépendance des moins de 15 ans a perdu 1,3 point

en 5 ans, alors que celui des 65 ans et plus a augmenté de 1,9 point. En clair, les plus âgés sont plus nombreux à la charge des actifs, alors que le poids des plus jeunes diminue.

L'attractivité de la Nouvelle-Calédonie pour la population d'âge actif interroge. La question du retour des jeunes, partis se former ou chercher un emploi hors territoire, se pose plus particulièrement. Les départs des jeunes sont fortement marqués chez les 20 à 29 ans, alors que leurs retours semblent s'étaler davantage dans le temps.

Ce déficit de population a notamment des effets sur la population en âge de faire des enfants, sur la réserve de main d'œuvre, la capacité de financement des retraites par les actifs et sur le modèle de cohabitation des générations offrant des possibilités de prise en charge des personnes âgées.

La hausse du rapport de dépendance de la population âgée devra être de plus en plus au cœur des réflexions des politiques publiques du fait des besoins spécifiques de cette catégorie de population, notamment la prise en charge de la dépendance et de la fin de vie.

Évolution du rapport de dépendance de la population et de ses composantes de 2015 à 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Rapport de dépendance de la population : nombre de personnes inactives de moins de 15 ans et de 65 ans et plus, pour 100 personnes d'âge actif de 15 à 64 ans	46,5	46,6	46,9	47,0	47,1
Rapport de dépendance des jeunes : nombre de personnes de moins de 15 ans, pour 100 personnes d'âge actif de 15 à 64 ans	33,0	32,7	32,5	32,1	31,7
Rapport de dépendance des personnes âgées : nombre de personnes de 65 ans et plus, pour 100 personnes d'âge actif de 15 à 64 ans	13,5	13,9	14,4	14,9	15,4

Source : Isee état civil et recensements de la population

Unité : %

Note de lecture : En 2015, la Nouvelle-Calédonie comptait 46,5 personnes en âge d'être inactives, pour 100 personnes en âge d'être actives. Ces personnes « inactives » sont pour 71 % des moins de 15 ans et pour 29 % des 65 ans et plus. En 2019, la Nouvelle-Calédonie comptait 47,1 personnes en âge d'être inactives, pour 100 personnes en âge d'être actives, dont 67 % de moins de 15 ans et 33 % de 65 ans et plus.

Jusqu'à présent, les solidarités familiales amortissaient les effets du vieillissement en Nouvelle-Calédonie. Un nouveau modèle de prise en charge des personnes âgées est désormais à inventer. Il devra prendre en compte les spécificités locales, marquées par une forte solidarité intergénérationnelle et le respect de la place prédominante des plus âgés dans la cellule familiale. Il devra aussi saisir les changements de modes de vie, marqués par une plus grande concentration urbaine, associée à un habitat de plus en plus étroit, une insertion de plus en plus forte des femmes sur le marché du travail... En 2019, l'accueil de personnes âgées en maison de retraite restait encore limité, puisque la Nouvelle-Calédonie comptait 21 établissements pour près de 750 lits ouverts, soit 68,6 places d'hébergement pour 1 000 personnes de 75 ans et plus.

La croissance naturelle de la population se contracte

La croissance naturelle de la population, une des deux composantes de l'évolution de la population avec le solde migratoire, s'évalue par la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès. Tant que le résultat reste positif, la population naturelle s'accroît.

Évolution des composantes de la croissance naturelle de la population de 2015 à 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Taux brut de natalité	15,6	15,8	15,0	15,0	14,1
Taux brut de mortalité	5,4	5,8	5,7	5,7	5,9
Taux d'accroissement naturel	10,1	10,0	9,4	9,3	8,2

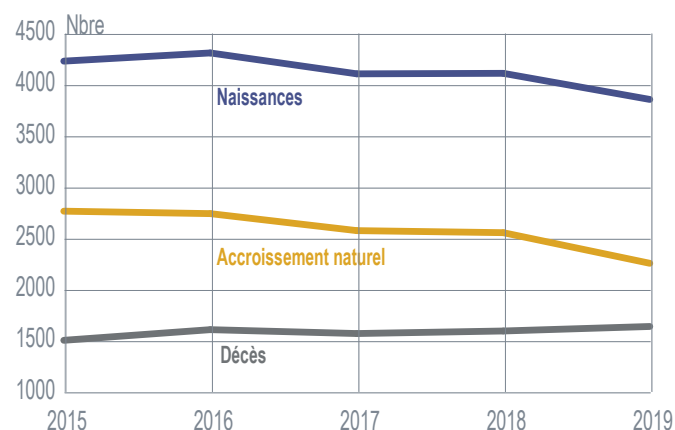
Voir définitions

Source : Isee état civil et recensements de la population

Unité : ‰

Le nombre de naissances passe sous la barre des 4 000 en 2019 et retrouve son niveau observé avant les années 1990. Parallèlement, le nombre de décès passe au-dessus de la barre des 1 600 en 2019.

Un accroissement naturel qui baisse entre 2015 et 2019



Source : Isee état civil

Avec 140 cas supplémentaires entre 2015 et 2019, les décès ont augmenté de 9 % sur la période, soit au rythme de 1,8 % par an en moyenne. Les naissances ont baissé de près de 9 %, avec 370 naissances en moins entre les deux années de référence, soit au rythme légèrement plus soutenu de 1,9 % chaque année en moyenne.

Le **taux d'accroissement naturel** de la population, qui est la différence entre le **taux brut de natalité** (14,1 ‰ en 2019) et le **taux brut de mortalité** (5,9 ‰ en 2019), diminue assez rapidement depuis 2014 pour atteindre 8,2 ‰ en 2019.

La mortalité comme effet miroir de l'allongement de la durée de vie

Le nombre de décès rapporté à l'effectif de la population, permet une comparaison des niveaux de mortalité, dont l'analyse par sexe et âge précise les composantes. En Nouvelle-Calédonie la mortalité est assez faible avec un taux global de mortalité inférieur à 6 ‰.

Les générations nées nombreuses depuis le milieu du 20^e siècle ont bénéficié de progrès considérables, de leurs conditions de vie et de l'accès aux soins. Ainsi, leur espérance de vie a progressé et le sommet de la pyramide des âges s'élargit rapidement.

Aujourd'hui, dans les classes d'âges les plus élevées, pour lesquelles la mortalité est inévitablement la plus forte, le nombre de décès augmente sans surprise.

Constatant que le **taux de mortalité prématurée** des moins de 65 ans ne varie pas sur la période, c'est la mortalité des plus âgés qui influence le taux de mortalité à la hausse.

Les décès survenus avant le premier anniversaire (mortalité infantile), inférieurs à 30 en 2019, sont relativement rares en Nouvelle-Calédonie. Rapportés au nombre de naissances de l'année, le **taux de mortalité infantile** est d'environ 7,3 ‰ en 2019, assez proche de celui observé en Polynésie française (7,4 ‰).

L'**espérance de vie à la naissance** est un indicateur permettant de saisir l'impact de l'évolution de la mortalité sur la durée de vie de la population. En Nouvelle-Calédonie, elle s'élève en moyenne à 77,7 ans en 2019, avec un écart de 6,2 ans entre hommes et femmes, en faveur des femmes (80,9 ans). L'espérance de vie à la naissance s'élève à 82,6 ans en France, à 82,7 ans en Australie, à 81,7 ans en Nouvelle-Zélande, et à 77,7 ans en Polynésie française (cf. *tableau des indicateurs démographiques internationaux, p.2*).

Évolution des indicateurs de mortalité de 2015 à 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de décès	1 470	1 570	1 530	1 560	1 600
Taux de mortalité infantile	5,2	3,5	4,4	9,8	7,3
Espérance de vie à la naissance	77,4	77,2	77,8	77,2	77,7
Espérance de vie à la naissance - Hommes	74,2	74,2	75,0	74,3	74,7
Espérance de vie à la naissance - Femmes	80,9	80,5	80,7	80,2	80,9

Source : Isee état civil et recensements de la population

Unité : ‰, ans

Dès l'âge de 20 ans, l'écart entre la mortalité masculine et féminine ne va cesser de s'accroître en faveur des femmes, pour qui le taux de mortalité restera sous la barre des 10 % jusqu'à 70 ans.

Taux de mortalité par genre et âge décennal en 2019

	Hommes	Femmes	Population
0 à 9 ans	1,4	1,0	1,2
10 à 19 ans	0,5	0,3	0,4
20 à 29 ans	1,3	0,4	0,8
30 à 39 ans	1,9	0,8	1,3
40 à 49 ans	4,3	2,1	3,2
50 à 59 ans	5,9	4,0	5,0
60 à 69 ans	14,4	8,5	11,4
70 à 79 ans	35,5	22,6	28,9
80 ans et plus	102,6	80,6	89,4

Source : Isee état civil et recensements de la population

Unité : ‰

Le développement de diagnostics précoces des cancers, la réduction des comportements à risque (tabagisme et alcoolisme), les innovations médicales, sanitaires et sociales liées aux grands âges, la prévention des accidents du travail, les actions de promotion d'une meilleure hygiène de vie (équilibre alimentaire, sport, santé, visant à lutter contre l'obésité ou le diabète, etc.), les actions de lutte contre les violences ou en faveur de la sécurité routière, sont des leviers pour continuer à faire progresser l'espérance de vie et réduire l'écart observé entre les hommes et les femmes.

« Tous âges et genres confondus, les quatre principales causes de décès sont par ordre décroissant : les tumeurs, les maladies de l'appareil circulatoire, les traumatismes et empoisonnement et les maladies de l'appareil respiratoire.¹ »

La fécondité, témoin de la place active des femmes dans la société

La natalité, naturellement régulée par l'âge des mères, varie selon la taille des familles et le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (de 15 à 49 ans). Ces composantes jouent un rôle déterminant sur le nombre de naissances et le résultat des indicateurs de fécondité.

Évolution de la fécondité de 2015 à 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de naissances	4 190	4 270	4 070	4 070	3 820
Taux de fécondité (‰)	59,1	60,4	57,8	58,2	55,0
Indicateur conjoncturel de fécondité (nb enfants)	2,08	2,13	2,04	2,06	1,95
Âge moyen à la maternité	29,1	29,4	29,3	29,4	29,5

Source : Isee état civil et recensements de la population

La part des femmes de 15-49 ans dans la population féminine diminue progressivement pour ne représenter plus que 51 % en 2019, marquant une perte de près de 2 points par rapport à 2014.

C'est ainsi que, structurellement, le nombre de naissances baisse, sous l'effet de la réduction continue du nombre de

femmes en âge de procréer, mais aussi de la baisse de leur fécondité : l'**indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)** passe sous le **seuil de renouvellement des générations** : de 2,1 enfants par femme à partir de 2016, pour atteindre 1,95 enfant par femme en 2019.

La baisse de la fécondité s'observe dans toutes les classes d'âge, mais elle est plus nette chez les femmes de moins de 30 ans. Seules les femmes de 30-34 ans stabilisent, voire augmentent légèrement, leur **taux de fécondité** de 1 %, passant de 102,8 ‰ à 103,7 ‰, ce qui est notamment lié au recul de l'âge d'entrée dans la maternité.

Évolution de la fécondité par âge quinquennal en 2015 et 2019

	2015	2019
15 à 19 ans	18,0	12,6
20 à 24 ans	92,8	79,9
25 à 29 ans	112,2	107,4
30 à 34 ans	102,8	103,7
35 à 39 ans	67,4	63,5
40 à 44 ans	22,2	21,1
45 à 49 ans	0,6	1,1

Source : Isee état civil et recensements de la population

Unité : ‰

En revanche, même si elle concerne peu de naissances (6 %), la fécondité des femmes de 45 ans et plus est en augmentation constante sur la période intercensitaire.

L'amplitude de la fécondité a tendance à s'étendre davantage vers les dernières années de procréation des femmes, mais l'intensité de la fécondité à ces âges est naturellement moindre par rapport à celle des plus jeunes. Le retard à l'entrée dans la maternité ne peut donc pas toujours être rattrapé.

Ces éléments illustrent le recul de l'âge moyen à la maternité, qui passe de 29,1 ans en début de période à 29,5 ans en 2019. La place des femmes dans la société, l'accès aux études et à l'emploi, l'accès à la contraception, sont autant de facteurs qui font varier le niveau de fécondité et le calendrier de la venue des enfants au sein d'une famille. L'augmentation de l'âge moyen à la maternité confirme cette volonté des couples de retarder la venue des enfants.

Un déficit migratoire inédit depuis 40 ans

Entre 2015 et 2019, le déficit migratoire s'élève à 10 600 personnes, soit près de 2 100 départs annuels nets du territoire. Ce déficit migratoire observé sur la période intercensitaire se caractérise différemment selon les classes d'âge, reflétant notamment un certain fonctionnement de la société calédonienne. Ces départs non compensés concernent essentiellement les jeunes adultes, qui vont poursuivre leurs études supérieures et une partie de leur carrière professionnelle en dehors de la Nouvelle-Calédonie.

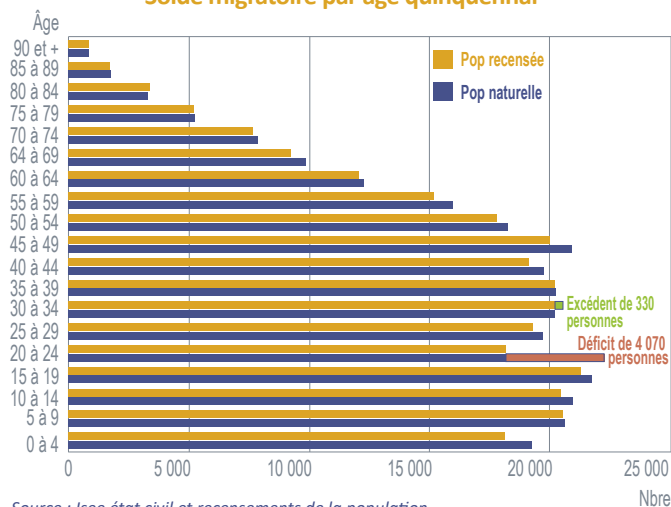
Les classes d'âges actives, de 15 à 64 ans, représentent près des 3/4 du déficit migratoire intercensitaire. Chaque recensement confirme traditionnellement un déficit au niveau de la classe d'âge étudiante qui accentue très fortement les départs des 20-24 ans, alors que les retours s'étalent sur une dizaine d'années.

Entre 30 et 39 ans, on note un léger excédent migratoire, qui combine le retour des étudiants calédoniens après le cycle d'études supérieures (probablement poursuivi par une première expérience professionnelle), au besoin en main d'œuvre spécialisée qui permet d'attirer une population assez jeune.

Un phénomène marquant sur cette période est le départ des familles, qui a des conséquences sur les moins de 15 ans qui représentent un peu plus de 16 % de ce déficit migratoire. Celui-ci est particulièrement marqué chez les enfants en bas âge, de moins de 5 ans, qui absorbent à eux seuls près de 12 % de ces départs.

Cet exode ciblé accélère le processus de vieillissement de la population. Les jeunes, absents de la Nouvelle-Calédonie, fragilisent le taux de dépendance économique et le modèle local de solidarité familiale envers les personnes âgées.

Solde migratoire par âge quinquennal



Source : Isee état civil et recensements de la population

Note de lecture : Entre le recensement de la population de 2014 et celui de 2019, la Nouvelle-Calédonie a enregistré près de 20 400 naissances, qui ont été amputées de 7 700 décès sur la période. La population naturelle (naissances – décès) des 0-4 ans, calculée en 2019, était de 19 300 personnes. La population recensée des 0-4 ans s'est élevée à 18 200 personnes, d'où un déficit migratoire de près de 1 100 personnes sur la période.

La nuptialité en baisse

Le nombre de mariages se réduit progressivement, passant de 980 en 2015 à près de 900 en 2019. Le **taux de nuptialité**, installé durablement sous la barre des 4 ‰ depuis 2009, continue de diminuer lentement pour atteindre 3,3 ‰ en 2019.

Évolution de la nuptialité de 2015 à 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de mariages	980	900	900	920	900
Taux de nuptialité (‰)	3,6	3,3	3,3	3,4	3,3
Âge moyen au 1 ^{er} mariage des hommes	36,2	36,9	36,9	38,7	37,7
Âge moyen au 1 ^{er} mariage des femmes	33,6	34,3	34,3	35,6	35,3

Source : Isee état civil et recensements de la population

L'âge au premier mariage continue à reculer progressivement, tant chez les hommes que chez les femmes. En 2019, les hommes se marient pour la première fois en moyenne à 37,7 ans, soit 1,5 an plus tard qu'en 2015. Les femmes ont également retardé l'âge moyen de leur premier mariage en 2019 (35,3 ans), avec un recul plus rapide que les hommes, de 1,7 an par rapport à 2015.

Même si la décohabitation s'accélère en Nouvelle-Calédonie, elle ne s'accompagne pas pour autant d'un rajeunissement de l'âge moyen au premier mariage : « Conséquence de l'évolution des modes de vie et du vieillissement de la population, la taille des **ménages** continue de diminuer. En 2019, les ménages comptent en moyenne 2,9 personnes contre 3,1 en 2014 et 3,9 en 1989. En trente ans, la population a été multipliée par 1,7 et le nombre de foyers par 2,2². »

Note méthodologique

Mise à jour de la population intercensitaire : entre deux recensements quinquennaux, la population évolue par un effet naturel (naissances – décès) et par l'effet des mouvements de population (arrivées en Nouvelle-Calédonie – départs de Nouvelle-Calédonie).

Annuellement, la Nouvelle-Calédonie enregistre les naissances et les décès à partir des bulletins statistiques d'état civil, ce qui permet d'analyser l'évolution naturelle de la population avec précision. La mesure des migrations est réalisée au moment du recensement de la population et les migrations annuelles sont comptabilisées et réparties uniformément sur la période intercensitaire.

Bibliographie

- (1) DASS-NC, « Causes de décès - mortalité générale », *La situation sanitaire de la Nouvelle-Calédonie*, Rapport Décembre 2018, part. I.1.2.
- (2) P. Rivoilan, « La croissance démographique fléchit nettement en Nouvelle-Calédonie entre 2004 et 2019 », *Synthèse n° 45 - Recensement de la population 2019*, Isee, Octobre 2020.

Définitions

Un **ménage**, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Fécondité

Le **taux global de fécondité** est le rapport entre le nombre annuel de naissances vivantes, et l'effectif des femmes de 15 à 49 ans au milieu de l'année.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est la somme des taux de fécondité par âge d'une année. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées cette année-là.

Natalité, mortalité et espérance de vie

Le **taux brut de natalité** est le rapport entre le nombre annuel de naissances vivantes, et l'effectif de la population totale au milieu de l'année.

Le **taux brut de mortalité** est le rapport entre le nombre annuel de décès, et l'effectif de la population totale au milieu de l'année.

Le **taux de mortalité infantile** est le rapport entre le nombre de décès d'enfants de moins d'un an et le nombre de naissances vivantes. Il est en général exprimé pour 1 000 nouveau-nés vivants.

Le **taux de mortalité prématurée** est le rapport entre le nombre de décès de personnes de moins de 65 ans et l'effectif de la population du même âge au milieu de l'année.

L'**espérance de vie à la naissance** représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui serait soumise à chaque âge aux conditions de mortalité de l'année considérée. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

Nuptialité

Le **taux brut de nuptialité** est le rapport entre le nombre de mariages de l'année, et l'effectif de la population totale au milieu de l'année. Le résultat s'exprime pour 1 000 personnes.

Soldes naturel et migratoire

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **taux d'accroissement naturel** est le rapport du solde naturel à la population totale moyenne de cette période. Il est en général calculé pour une année et est aussi égal à la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire (immigrants) et le nombre de personnes qui en sont sorties (émigrants). Il est calculé par différence entre la croissance observée de la population et le solde naturel entre deux recensements.

Vieillesse de la population

La **transition démographique** désigne le passage d'un régime traditionnel où la fécondité et la mortalité sont élevées et s'équilibrent à peu près, à un régime où la natalité et la mortalité sont faibles et s'équilibrent également.

La **silver économie (ou économie des seniors)** est une notion apparue au début des années 2000 qui désigne l'ensemble des marchés, activités et enjeux économiques liés aux personnes âgées de plus de 60 ans (la *silver génération*). Le vieillissement de la population est donc considéré comme une opportunité de développement économique avec notamment le tourisme, la culture, le commerce de détail (pharmacie notamment), les services financiers, les services ménagers et d'aide à la personne.

Le **rapport de dépendance** est le rapport entre l'effectif de la population d'âges généralement inactifs (enfants et personnes âgées) et l'effectif de la population en âge de travailler. Le résultat s'exprime en nombre de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans. Les bornes d'âge retenues peuvent varier. On peut calculer séparément un rapport de dépendance des jeunes et un rapport de dépendance des personnes âgées.

Le **seuil de renouvellement (ou de remplacement) des générations** est le remplacement nombre pour nombre des générations en âge de procréer par les générations naissantes. Une génération assure son remplacement si le nombre de filles dans la génération des enfants est égal au nombre de femmes dans la génération des parents. À cause du rapport de masculinité à la naissance (il naît 105 garçons pour 100 filles) et de la faible mortalité infantile, le niveau de remplacement est atteint lorsque les femmes ont environ 2,1 enfants dans les pays développés.

Source : Ined - Institut national d'études démographiques

Synthèse n° 50

Edition Juillet 2021

Directeur de la publication : O. Fagnot

Conception graphique : C. Aluze, M. Guiseppi